



TITRE PROFESSIONNEL CHARGÉ D'ACCUEIL TOURISTIQUE ET DE LOISIRS (TP CATL)

LE CONTEXTE

PUBLIC CONCERNÉ

Accessible au public âgés entre 16 et 29 ans pour un contrat d'apprentissage en alternance.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire, compter.

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

Possibilité d'intégrer une session d'intégrer la formation jusqu'à 3 mois avant ou après la date de la rentrée, sous réserve de place(s) disponible(s), de la signature du contrat d'apprentissage et de la convention de formation.

TARIFS

Le financement de la formation en apprentissage est assuré par l'OPCO (Opérateur de compétences) auquel est rattachée l'entreprise qui emploie l'apprenti.

RECRUTEMENT

- Entretien individuel et test de positionnement : prise en compte de l'expérience antérieure, du niveau initial et des objectifs à atteindre ;
- Mise en relation avec des employeurs potentiels : aide à la recherche d'un contrat ;
- Etablissement d'un contrat d'apprentissage et planning adapté à la formation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE LA FORMATION

Le chargé d'accueil touristique et de loisirs accueille, informe et oriente des visiteurs individuels ou en groupe de l'amont d'un séjour à la fin d'un séjour. Il vend des prestations, assure la location de matériels et participe à la mise en œuvre d'évènements locaux.

MÉTIERS VISÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Les offices de tourisme ;
- Les maisons de pays ;
- Les stations touristiques ;
- L'hôtellerie de plein air ;
- Le tourisme social et familial ;
- Les villages vacances ;
- Les prestataires d'activités de loisirs ;
- Les ports de plaisance ;
- Les casinos ;
- Les golfs ;
- Les structures de location de courte durée de matériel ;
- Les musées et autres sites touristiques.

es organisateurs de festivals, de manifestations culturelles ;

- Les services de transport non urbain ;
- Les aéroports ;
- Les gares ;
- Les compagnies de transport.

Les entreprises de bien-être et de loisirs Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Conseiller séjour ;
- Hôte, hôtesse d'accueil et d'information ;
- Hôte, hôtesse de tourisme ;
- Chargé / Chargée d'accueil ;
- Agent de comptoir ;
- Agent de location.

MODALITÉS DE LA FORMATION



Durée : 20 mois (588 h)
Du 04/03/2024 - Au 27/10/2025



Rythme : 1 journée
De formation par semaine.
4 jours en entreprise.
Quelques périodes de regroupements.



Lieu : Saint-Denis
14, Rue Mazagran
97400 Saint-Denis



Rentrée : Mars
Possibilité d'intégrer la formation jusqu'à 3 mois avant ou après la date de la rentrée



Accessibilités aux PSH
Les locaux sont garantis accessibles aux PMR. Autres handicaps, nous contacter pour mise en place de moyens complémentaire. Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.



Contact
06 92 05 09 69
contact@istya-formations.re

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS

Accueil, présentation des objectifs, distribution des livrets d'apprentissage, connaissance de l'environnement professionnel
7 heures

Gérer une relation clientèle sur une destination et/ou un lieu touristique
175 heures

Accompagner la clientèle lors d'une réservation ou l'achat de prestation touristique en ligne ;
Accueillir, informer et orienter des visiteurs en français et en anglais ;
Organiser les données touristiques et diffuser de l'information sur différents supports.

Assister la clientèle sur des prestations touristiques et de loisirs
168 heures

Conseiller et vendre des prestations touristiques et de loisirs et des produits/services additionnels en français et en anglais ;
Assurer un service de location lié à une prestation de loisirs.

Contribuer à la mise en œuvre d'évènements festifs et culturels
168 heures

Participer à la promotion d'évènements festifs et culturels ;
Contribuer à l'organisation et à la logistique d'évènements festifs et culturels ;
Contribuer à l'accueil et à l'animation lors d'évènements festifs et culturels.

Évaluations En Cours de Formation (ECF)

21 heures

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

14 heures

Certificat du Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

14 heures

Révisions - Examens

21 heures



TAUX DE SATISFACTION
A définir le 27/10/2025



TAUX DE RÉUSSITE
A définir le 27/10/2025



TAUX D'INSERTION
A définir le 27/10/2025

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation des acquis + périodes d'application pratique ;
- Dossier Professionnel (DP) + Evaluation en Cours de Formation (ECF) ;
- Mise en situation professionnelle + Entretien technique + Questionnement à partir de production(s) +Entretien final.

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Accompagnement personnalisé. Plateau technique dédié.
Des salles polyvalentes avec documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias.